



HAL
open science

La particule a-t-elle un statut en grammaire anglaise ?

Claude Guimier

► **To cite this version:**

| Claude Guimier. La particule a-t-elle un statut en grammaire anglaise ?. 2005. hal-00012174

HAL Id: hal-00012174

<https://hal.science/hal-00012174>

Preprint submitted on 19 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La particule a-t-elle un statut en grammaire anglaise ?

Le terme de particule est couramment utilisé en grammaire anglaise ; on le rencontre pratiquement dès les premières grammaires publiées en Angleterre et portant sur la langue vernaculaire. Le terme, toutefois, reçoit des acceptions différentes selon les époques et selon les auteurs. Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, il est utilisé essentiellement en référence à la théorie des parties du discours et regroupe l'ensemble des mots indéclinables. Il désigne ainsi une sorte de supercatégorie qui se superpose à quelques-unes des catégories traditionnelles héritées des grammairiens latins. A la période contemporaine, il est plutôt utilisé pour faire référence à un certain nombre d'unités de la langue qui n'entrent pas, ou entrent mal, dans les systèmes de catégorisation retenus.

Je vais examiner successivement ces deux cas.

1. La particule au sein des parties du discours : une unité transcatégorielle

1.1. Les grammaires de l'époque classique

Les premières grammaires portant sur la langue vernaculaire anglaise apparaissent à la fin du 16^{ème} siècle ; elles vont se multiplier au 17^{ème} et au 18^{ème} siècles. Certaines sont rédigées en latin, la plupart néanmoins le sont en anglais. Très fortement influencées par la grammaire latine, elles proposent, dans leur grande majorité, un système des parties du discours directement calqué sur le modèle latin, c'est-à-dire un système à 8 parties du discours : nom, pronom, verbe, participe, adverbe, conjonction, préposition, interjection. Michaël a pu dénombrer 203 grammaires publiées avant 1800 et proposant une classification des mots basée sur le système latin. Très rapidement toutefois, certains auteurs, conscients que le système latin n'était pas forcément adapté à la langue anglaise, vont proposer ce que Michaël appelle des systèmes vernaculaires. Il s'agit de systèmes à 4 parties du discours. Lane (1700) est le premier grammairien anglais à proposer un tel système : substantif, adjectif, verbe et particule (cette dernière classe regroupant adverbe, préposition et conjonction). Michaël recense, jusqu'en 1800, 39 grammaires faisant appel à un système de ce type. Il faut y ajouter une vingtaine d'ouvrages proposant une variante de ce système, mais dans laquelle la particule a une place à part entière. La délimitation de la catégorie particule toutefois est loin d'être stabilisée. Lane par exemple inclut dans la classe les adverbes, prépositions et conjonctions, mais ne fait pas mention de l'interjection. Le système prépondérant est celui qui inclut ces 4 parties du discours au sein de la classe des particules. Mais il y a des variantes : certains vont y inclure l'article, voire le pronom.

Si Lane est le premier grammairien anglais à proposer un système à 4 parties du discours censé plus approprié à la langue anglaise et comportant donc une catégorie appelée particule et qui a sa place dans le système au même titre que les autres, il n'est pas le premier grammairien anglais à utiliser le terme même de particule. En 1655 par exemple William Walker publiait *A Treatise of Particles*, qui connut un large succès avec 14 éditions entre 1655 et 1720. Il s'agit d'une sorte de répertoire des particules de l'anglais, l'objectif étant d'inventorier pour chacune d'elles les moyens de la rendre en latin (on trouve répertoriées, en vrac, des unités telles que *about, at, before, etc.*, mais aussi *all, being, more, too, worth, there, etc.*). Dès 1619, Gill avait publié une grammaire anglaise rédigée en latin dans laquelle il revendiquait un système à trois parties du discours : nom, verbe, particule. On peut également

mentionner John Wilkins qui en 1668 publie un volumineux *Essay towards a Real Character and a Philosophical Language*. Il s'agit d'un traité de grammaire générale et philosophique dans lequel les parties du discours traditionnelles font l'objet d'une réorganisation importante. Dans ce système, la particule a une place importante et une définition originale. L'auteur oppose en effet les particules grammaticales, où l'on va retrouver non seulement adverbes, conjonctions, prépositions, interjections, mais aussi articles, pronoms, la copule, les modes et les temps, aux particules transcendentales correspondant en fait à des relations sémantiques abstraites : on va retrouver dans ces particules les tropes, notamment la métaphore, mais aussi des relations telles que « cause » (*great > magnify*), « agrégat » (*ship > fleet*), « instrument » (*clip > shears*), etc.

Tout cela pour dire que la notion de particule est utilisée très tôt en Angleterre, avant de faire son entrée dans le système des parties du discours de la langue anglaise proprement dite. On peut s'interroger sur son origine. Il ne faut pas oublier que nombre de grammairiens anglais sont fortement influencés par la *Grammaire de Port-Royal* et que le terme même de particule y est utilisé à plusieurs reprises, par exemple pour désigner des unités prépositionnelles, l'article, certains pronoms (*en, y, dont, où*), des adverbes, la conjonction *que*. Mais l'origine même du métaterme, c'est-à-dire du terme particule utilisé dans la description linguistique, remonte aux auteurs latins : le terme *particula* est utilisé par certains d'entre eux (Priscien ;) et son équivalent grec *morion* l'est également, notamment par les Stoïciens, et par Apollonius Dyscole, pour désigner certains mots vides ou indéclinables. Le recours à la notion de particule en grammaire anglaise s'inscrit donc plus largement dans la tradition grammaticale occidentale ; il n'est pas propre, au départ tout au moins, à la description grammaticale de l'anglais.

Pour revenir à la classification des mots en parties du discours, le système à 4 classes qui tente de s'imposer à la période classique, n'est guère mis en avant au cours du 19^{ème} siècle, période au cours de laquelle se forment la métalangue et les concepts essentiels propres à ce que l'on appelle aujourd'hui la grammaire traditionnelle anglaise. La grammaire de Lindlay Murray par exemple, publiée en 1795 et qui connut un succès considérable avec 200 éditions recensées en 1850, aussi bien en Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis, et qui reste la source d'inspiration des manuels scolaires jusqu'au début des années 1960, ne fait pas appel à la notion de particule. Il en va de même de celle de Nesfield (1898), constamment rééditée jusque dans les années 1960 après avoir été révisée en 1924 en accord avec les prescriptions d'une commission de terminologie grammaticale.

1.2. Sweet et Jespersen

Vers la fin du 19^{ème} siècle toutefois, la notion de particule appliquée à la classification des mots en parties du discours est remise à l'honneur ou redécouverte. Tout d'abord par Henry Sweet (1891-1898), qui propose « une nouvelle grammaire » anglaise qui se présente en rupture par rapport aux grammaires de son époque par la prise en compte à la fois de l'évolution de la langue, de sa phonologie et de sa logique propre. Sweet (*loc. cit.*, 37) réintroduit l'opposition entre les parties du discours déclinables (nom, verbe, adjectif) et les parties indéclinables ou particules (adverbe, préposition, conjonction, interjection), sans faire allusion aux auteurs de l'époque classique qui proposaient déjà une systématisation de ce type. La particule se définit par un seul trait, son indéclinabilité ; elle n'est toutefois pas présentée comme une partie du discours à part entière, mais comme un regroupement, sur base morphologique, des quatre parties du discours traditionnelles mentionnées, sorte de super-classe transcendant ces quatre classes, lesquelles ne sont pas remises en cause.

La particule, classe de mots regroupant adverbe, préposition, conjonction, interjection, se retrouve chez Jespersen. Le système de Jespersen est longuement exposé dans *The Philosophy*

of Grammar (1924) et trouve son application dans les 7 volumes de sa grammaire de l'anglais. Outre le fait que le système de Jespersen est un système à 5 parties du discours (substantif, adjectif, verbe, pronom, particule), sa présentation se distingue de celle de Sweet sur plusieurs points. La particule constitue une cinquième classe de mots à part entière, et pas simplement un regroupement de classes ayant leur existence propre. La particule a donc un statut théorique, au même titre que les autres classes de mots. Même si l'analyse est essentiellement basée sur l'anglais, elle prétend à l'universalité, Jespersen reconnaissant néanmoins qu'elle s'applique peut-être moins bien à l'esquimo et au chinois qu'à l'anglais et au latin (*loc. cit.*, 92). Mais surtout, elle est justifiée à partir de données empiriques, toutes empruntées à l'anglais. L'argumentation de Jespersen est bien connue. Il n'y a pour lui aucune raison d'opposer adverbe et préposition dans des paires telles que :

He was in / He was in the house
Put your cap on / Put your cap on your head
He had been there before / He had been there before breakfast

Prenant analogie sur le verbe – on n'oppose pas deux classes de mots à partir de *he sings* et *he sings a song* ou *He plays* et *He plays the piano* – Jespersen considère que dans les paires citées on a affaire à la même unité, celle-ci, comme le verbe, pouvant fonctionner avec ou sans complément. Adverbe et préposition traditionnels appartiennent donc à la même classe. La généralisation est néanmoins un peu rapide et la vraie question serait plutôt de savoir si *in*, *on* et *before* sont des adverbes dans les exemples cités. A aucun moment, Jespersen ne fait allusion aux adverbes prototypiques – par exemple les adverbes en *-ly* – lesquels se trouvent *de facto* englobés dans la classe des particules, avec les prépositions, sans que leurs propriétés ne soient prises en compte.

C'est à partir d'une autre série de données, des paires telles que

After his arrival / After he had arrived
Before his breakfast / Before he had breakfasted
He laughed for joy / He laughed for he was glad

que Jespersen va réunir prépositions et conjonctions traditionnelles. Sur ce point, on ne peut que lui donner raison. A nouveau, c'est le parallélisme avec le verbe qui nourrit l'argumentation. Une unité telle que *believe* par exemple reste verbe quelle que soit sa complémentation :

I believe in God
I believe your words
I believe that you are right

Il n'y a nulle nécessité scientifique, selon Jespersen, pour que les unités *after*, *before*, ou *for* changent de nature en fonction de leur type de complémentation.

Toutefois, malgré les efforts de l'auteur pour justifier sa classe de particules – et il insiste sur le fait que les cinq classes retenues sont les seules qui soient suffisamment distinctes grammaticalement pour être considérées comme des parties du discours à part entière – il doit reconnaître que la classe se définit négativement comme étant constituée de toutes les unités n'appartenant pas aux autres classes. Par ailleurs, après avoir longuement traité des parties du discours dans les chapitres 4 à 6 de sa *Philosophie de la grammaire*, il consacre ensuite le chapitre 7 à ce qu'il appelle les trois rangs. Jespersen expose dans ce chapitre sa théorie syntaxique de la subordination, et montre que trois rangs, ou trois niveaux,

suffisent pour rendre compte de la mise en relation des unités linguistiques (mots ou unités supérieures). Même si, comme il le précisera plus tard dans sa *Syntaxe Analytique*, la théorie des parties du discours relève, en termes saussuriens, de la langue, et la théorie des rangs de la parole, il montre que les deux séries se correspondent souvent terme à terme, et réintroduit ici l’adverbe à part entière :

<i>Terribly hot weather</i>	<i>the dog barks furiously</i>
3 2 1	1 2 3

En d’autres termes, après avoir posé une classe majeure de particules, présentée comme ayant le même statut que les classes majeures telles que le nom et le verbe, Jespersen a tôt fait de revenir à une classification traditionnelle. De fait, dans la théorie des rangs, les adverbes ont une place à part entière puisqu’ils sont normalement associés au rang 3, les autres particules, prépositions et conjonctions, ne pouvant être elles-mêmes associées à un rang ou à un autre, leur rôle étant de construire une unité plus large qui, elle, sera dotée d’un rang ; d’où sa notation pour un syntagme tel que *the faces of the girls* : 12 (p1). Prépositions et conjonctions sont implicitement vues comme des outils de translation – c’est ainsi qu’ils seront analysés par Tesnière plus tard – permettant de construire une unité susceptible d’accepter un degré de subordination que le complément de la préposition ou de la conjonction ne peut assumer par lui-même. Au résultat, fonctionnellement parlant, si le regroupement de la préposition et de la conjonction dans une même classe peut se justifier, l’inclusion de l’adverbe dans cette même classe n’est pas elle justifiable. La classe des particules, telle qu’elle est définie par Jespersen, constitue un ensemble hétéroclite qui ne contribue pas à la clarification du fonctionnement de la langue anglaise.

C’est sans doute la raison pour laquelle cette proposition ne sera guère retenue par la suite. On trouve quelques exceptions, par exemple Leech, Deuchar, Hoogenraad 1982 (p. 53-54) ; on notera toutefois que ces auteurs excluent l’adverbe de la classe et que celle-ci est présentée comme un regroupement de classes traditionnelles :

There is a distinction to be made, among closed class words, between words which have a function in phrases (e.g. determiners are modifiers in noun phrases) and words which are simply ‘markers’ (e.g. prepositions are introductory markers in prepositional phrases). For the latter, which include prepositions, conjunctions and interjections, we shall use the time-honoured grammatical word PARTICLE, which literally means ‘little part’. We can say that prepositions and conjunctions are ‘little parts’ of sentences in that they do not enter into the structure of phrases : they are rather like arithmetical signs +, -, x, etc. – which is not to say, of course, that they are devoid of meaning.

Aucune grammaire majeure de l’anglais moderne, et je pense notamment à CGEL 1985 et à CGEL 2002 – deux ouvrages qui font autorité – ne retient la particule comme classe de mots, bien que toutes proposent d’emblée un système de catégories syntaxiques, la nécessité de classer les unités de la langue n’étant généralement pas remise en cause.

2. La particule dans les grammaires de l'anglais contemporain : une unité acatégorielle

2.1. Les unités appelées particules

Si la particule n'est plus envisagée comme classe de mots dans les grammaires contemporaines, le terme continue à être utilisé, aucune grammaire ne pouvant apparemment s'en dispenser. A quelles unités de la langue le terme renvoie-t-il ? Il est difficile de présenter une liste exhaustive, la consultation des index des différents manuels montrant que le terme est utilisé de façon relativement disparate.

Il y a toutefois un point commun à toutes les unités appelées particules : ce sont des unités acatégorielles, c'est-à-dire des unités que, pour des raisons linguistiques, il n'est pas *a priori* possible d'assigner à telle ou telle classe prédéfinie et considérée comme nécessaire à la description de la langue anglaise. Aucune grammaire ne peut faire l'économie des particules, qu'il s'agisse de grammaires d'optique traditionnelle ou de grammaires linguistiques.

Il n'est pas question d'énumérer ici toutes les unités qui sont considérées, ici ou là, comme des particules. Je citerai la particule de négation *not* (Strang, 73 ; CGEL 1985, 68), certaines prépositions dans certains emplois spécifiques : *to* introduisant un objet indirect (*he gave the book to me* ; Strang, *op. cit.*, 73), *of* substitut du génitif (*the book of the month*, Strang, *op. cit.*, 93), *let*, particule introductrice de constructions impératives (*let's have a party*, CGEL 1985, 830), certains modaux dans des emplois pragmatiques (*May you be happy*, CGEL 1985, 247), *than*, particule de comparaison (acatégorielle car ni franchement préposition, ni franchement conjonction en vertu des définitions traditionnelles de ces classes), *well*, *now*, *yes*, *no*, *oh*, *you know*, etc., particules discursives qui se situent en dehors de la syntaxe de la proposition (Chalker & Weiner 1994, 283). Zwicky (1985, 293) cite encore les conjonctions *and* et *or*, les auxiliaires de degré *very* et *so*, le *there* des constructions existentielles, etc. Toutes ces unités ont pu être appelées particules à un moment ou à un autre, mais le terme revient plus fréquemment pour le pronom relatif *that* (Zandvoort 163), et de façon quasi-unanime pour le *to* infinitival et pour les particules, appelées verbales ou adverbiales selon les cas, entrant dans la formation des *phrasal verbs* ou verbes composés (*give up*, *switch the light off*, *cry something out*, etc.). Je reviendrai sur ces trois types de particules pour lesquelles des solutions alternatives ont été proposées mais je m'interrogerai tout d'abord sur la notion d'unité acatégorielle.

2.2. Des unités acatégorielles ?

La grande majorité des grammaires se donnent au départ un certain nombre de catégories syntaxiques, parties du discours ou classes de mots dans la terminologie traditionnelle. Ces catégories regroupent un certain nombre d'unités lexicales qui partagent des propriétés communes. Le travail de catégorisation, lui-même fondé sur une représentation métalinguistique, est à la base même de toute grammaire. Admettre l'existence de particules, c'est admettre l'existence d'unités qui ne se laissent pas catégoriser, qui constituent un reliquat une fois que toutes les autres unités ont été assignées à une classe. Dans une grammaire formelle, comme le rappelle Zwicky (1985), cela veut dire que ces unités sont introduites directement au moyen de règles syntaxiques ; elles ne sont pas vues instancier une catégorie syntaxique donnée. Les particules sont donc des unités qui ont un type de fonctionnement totalement idiosyncratique, et qui se caractérisent généralement par une fréquence d'emploi élevée. Toute la question est de savoir si l'on peut, sur des bases proprement linguistiques, admettre l'existence d'unités de ce type dans un système linguistique donné. Zwicky (p. 294) apporte une réponse sans équivoque à cette question :

I propose that there are no acategorical words. That is, stated positively : every word (in every language) belongs to one of the syntactic categories provided by (universal) grammatical theory.

Pour Zwicky, les unités linguistiques sont les affixes, les clitiques et les mots. Toute unité ayant le statut de mot est assignable à l'une des catégories syntaxiques prévues par la grammaire. Reconnaître, à côté de ces catégories syntaxiques, un ensemble de particules, ne se justifie ni psychologiquement ni grammaticalement en ce sens que les particules d'une langue donnée ne sont pas elles-mêmes regroupables sur la base de propriétés communes mais que, au contraire, les particules partagent souvent des propriétés avec des unités qui se laissent ailleurs catégoriser sans trop de problèmes.

Une telle position rejoint largement, entre autres, celle du linguiste français Gustave Guillaume. Pour celui-ci, le mot est le produit d'une opération qu'il appelle lexigénèse et qui comporte deux moments. Dans une première étape, l'idéogénèse, ou opération de discernement, produit le signifié notionnel du mot ; dans une seconde étape, la morphogénèse, ou opération d'entendement, dote ce signifié notionnel d'un signifié formel, lequel n'est rien d'autre que l'une des parties du discours (ou plus exactement partie de la langue) prévue par la langue, elle-même conçue comme système de représentation linguistique. Dans une telle optique, tout mot appartient à une partie du discours, il ne saurait y avoir de reliquat :

Un mot qui ne serait que mot, qui ne serait pas en même temps substantif ou verbe ou adjectif ou adverbe, etc. est chose qu'on [ne] saurait produire. (Guillaume 1969, 87)

La plupart des théories linguistiques sont sans doute prêtes à admettre un tel postulat. Le véritable problème est celui de l'élaboration pratique de la liste des catégories (liste universelle ?; liste propre à chaque langue ?, à chaque famille de langues ?), et la définition préalable des critères nécessaires à cette élaboration. De ce point de vue, la particule ne peut avoir de statut théorique dans la description grammaticale d'une langue donnée et étiqueter telle unité particule est l'indice d'une forme d'échec dans l'élaboration de la grille des catégories que se donne le grammairien, sachant que le rejet des unités acatégorielles présuppose non seulement l'élaboration d'une telle grille, mais également une organisation systématisée et hiérarchisée de chaque catégorie. Il est en effet peu raisonnable de penser que les catégories, en nombre forcément limité, sont totalement homogènes. Des travaux récents, tant proprement linguistiques que psycholinguistiques, ont montré qu'il existe des degrés de nominalité ou de verbalité (cf. Cordier & François). Il en est de même pour la totalité des classes syntaxiques. On peut admettre que chaque classe est constituée d'un noyau dur, sorte de « centre organisateur » qui « constitue un point de référence dans un espace non homogène ». Dans une telle perspective, les particules devraient trouver place au sein des classes de mots.

Je voudrais maintenant envisager successivement trois types d'unités reconnues comme particules par certains auteurs et recatégorisées dans une classe syntaxique donnée par d'autres, notamment par CGEL 2002. Un mot sur cette grammaire. Il s'agit d'un volumineux manuel récent (1842 p.) dont l'objectif est de combler le fossé qui sépare la grammaire dite traditionnelle des descriptions proprement linguistiques de la langue anglaise. Pour ce faire, ce manuel s'inspire largement des analyses générativistes, mais aussi cognitivistes. Toutefois, il s'agit d'un manuel qui s'adresse à des lecteurs qui ne sont pas censés avoir de connaissances préalables en linguistique. Sur de nombreux points, des analyses nouvelles sont donc proposées et confrontées aux analyses traditionnelles. Il s'ensuit un certain

renouvellement de la terminologie, tout particulièrement au niveau de la catégorisation des unités. Cette grammaire propose au départ un système des parties du discours ou catégories lexicales comportant 9 classes : nom, verbe, adjectif, adverbe, préposition, déterminant, subordinant, coordonnant et interjection. Aucun reliquat n'est prévu, contrairement à CGEL 1985 (p. 67) qui propose un système un plus élaboré avec 6 classes fermées (préposition, pronom, déterminant, conjonction, verbe modal, verbe primaire), 4 classes ouvertes (nom, adjectif, verbe plein, adverbe), 2 classes mineures (numéral, interjection), ce qui n'empêche pas les auteurs de prévoir l'existence d'unités à fonction unique qui ne trouvent pas place dans ces classes. On verra néanmoins que malgré leur hypothèse de départ forte, les auteurs de CGEL 2002 sont amenés à réintroduire la notion de particule.

2.3. La particule relative *that*

La tradition grammaticale (cf. CGEL 1985, 366) fait de *that* un pronom relatif dans

This is the house that Jack built
You are a man that can understand

Zandvoort (p. 163) lui refuse ce statut et préfère le terme de « particule relative » au motif que *that* occupe une position intermédiaire entre le pronom relatif et la conjonction. Il s'agit donc proprement d'un mot acatégoriel. Il est vrai que *that*, introducteur de relative, a un mode de fonctionnement spécifique que les grammaires ne manquent pas de préciser. Outre son caractère indéclinable (contrairement aux autres pronoms relatifs en *wh-*), il ne peut jamais être précédé d'une préposition (phénomène de *pied-piping*) :

The house which they lived in
The house in which they lived
The house that they lived in
 **The house in that they lived*
The house they lived in

Comme la conjonction *that*, il apparaît toujours sous forme faible (/ʌt/) et, comme la conjonction également, il est supprimable dans certaines conditions (ex. ci-dessus) et ne peut introduire qu'une proposition finie (cf. Radford 2004, 176):

The director is looking for locations in which to film a documentary about the FBA
 **The director is looking for locations that to film a documentary about the FBA in*

Un autre problème apparaît également au niveau des phrases clivées :

i. *It was John that / who wore a white suit at the dance last night*
 ii. *It was last night that John wore a white suit at the dance*
 iii. *It was at the dance that John wore a white suit last night*
 iv. *It was because he was ill that he decided to retire*
 v. *It was the president himself spoke to me*

Tous ces exemples sont empruntés à CGEL 1985, grammaire qui pose simplement le problème du statut de *that*, mais sans proposer de solution. L'analyse traditionnelle comme pronom relatif, susceptible d'alterner avec un authentique relatif en *wh-* (cf. i) n'est plus tenable en ii, iii et iv, car il faudrait alors admettre que l'antécédent du pronom relatif n'est

pas un GN, mais un groupe adverbial. L'exemple v montre par ailleurs que l'effacement de *that* est possible même en fonction sujet, ce qui n'est pas possible dans une relative canonique. On a bien l'exemple d'une unité qui a semble-t-il un comportement spécifique, ce qui justifie qu'elle soit traitée comme une particule, et non comme un authentique pronom relatif.

Pour toutes ces raisons, les générativistes font de ce *that* « relatif » un complémenteur, au même titre que *that*, *if* ou *whether* introducteurs de propositions enchâssées, ce qui oblige à poser l'existence dans la relative d'un pronom relatif phonologiquement nul, comme dans les relatives du type *The girl I love* (cf. Radford 2004, 176-177). C'est la solution prônée par CGEL 2002 même si cette grammaire ne retient pas la notion de complémenteur. Elle prévoit par contre dans son système de catégories lexicales une classe de subordonnants comportant 5 unités : *that*, *for*, *to*, *whether* et *if* (dans certains de ses emplois). Le « relatif » *that* est assigné à la classe des subordonnants pour les raisons invoquées ci-dessus. Cette solution a de nombreux avantages, notamment son caractère économique : elle évite la multiplication des homonymes en regroupant dans une même classe des unités traditionnellement éclatées entre classes différentes. Les critères retenus sont essentiellement syntaxiques. Dans d'autres perspectives, énonciativistes notamment, on souligne également l'unité du marqueur *that*, mot anaphorique associé à l'idée de pré-construit. Subsiste une difficulté néanmoins : si *that* est subordonnant en tant qu'introducteur de relative, le pronom relatif est obligatoirement effacé et les raisons de cet effacement obligatoire ne sont pas données. Lorsque le subordonnant lui-même est effacé, cela suppose un double effacement au niveau de la relative. En termes d'économie, s'il y a gain au niveau de la classification, il y a au contraire perte au niveau de l'analyse syntaxique, que ce soit dans une perspective transformationnelle ou que ce soit dans une perspective plus traditionnelle où l'on sera amené à poser l'existence d'éléments élidés. Finalement le débat reste ouvert. L'option particule néanmoins ne se justifie guère : si l'on se refuse à faire de *that* un subordonnant, la solution la plus raisonnable reste la solution traditionnelle, à condition de souligner le caractère non prototypique de *that* pronom relatif.

2.4. *To*, particule d'infinitif

Le métaterme particule est unanimement utilisé pour désigner le mot *to* introducteur de l'infinitif du verbe anglais. La grammaire en fait une particule et le distingue de son homonyme, la préposition *to*, tout en admettant que la particule trouve son origine dans la préposition. La différence de comportement est résumée au travers de cette citation :

Its grammar is different from the preposition *to* most notably in the fact that the latter, if followed by a verb, requires this verb to be an *-ing* form, and does not permit the infinitive. (Chalker & Weiner 1994, 283)

On notera le caractère circulaire du raisonnement : c'est parce que la forme verbale régie par la préposition *to* se présente sous la forme en *-ing* que *to* ne peut être analysé comme préposition lorsqu'il est suivi de la base verbale. Le même type de raisonnement est utilisé par CGEL 1985, qui préfère néanmoins utiliser l'expression « infinitive marker » afin de distinguer le *to* infinitival (*I forgot to meet her*) de la préposition (*She consented to getting engaged*).

L'argumentation est fragilisée par le fait que la grammaire accepte de considérer comme prépositions un certain nombre d'unités susceptibles d'être suivies de la base verbale, par exemple les prépositions exceptives (*except*, *save*, *but*), ou encore *besides*, *instead of* dans des exemples tels que :

Fanny had nothing to do except go to parties and give them (MEG V, 214)
What does he do in the world besides gamble? (MEG V, 216)
I'm glad I chose to speak instead of write.

CGEL 2002 (1184-1185) montre tout d'abord qu'il existe un certain parallélisme entre les constructions *to V* et *to NP* : les deux types de syntagme refusent de fonctionner comme compléments d'une autre préposition :

**We're thinking of to London*
**We're thinking of to travel by bus*

ou entre les constructions *to V* et les constructions *Prép. V-ing* :

i. I persuaded her to buy it / I dissuaded her from buying it
ii I warned her to stay indoors / I warned her against staying indoors

Toutefois, pour CGEL 2002 (*loc. cit.*), l'impossibilité pour *to* d'être coordonné à une autre préposition ou de régir des compléments coordonnés de nature différente empêche de voir dans le *to* d'infinitif une préposition :

*I agreed to it / I agreed to go / *I agreed to it and go*

On pourrait penser que cette question d'étiquetage est secondaire. Or, il n'en est rien, car du statut accordé à l'unité en question dépend l'analyse syntaxique globale de l'énoncé. Refuser de voir en *to* une préposition en (i), c'est reconnaître que le verbe *persuade*, verbe à trois arguments, voit son troisième argument introduit par une préposition si celui-ci est un GN (*I persuaded her of the need to ...*), mais sans préposition si celui-ci est un verbe. Si tel est le cas, ce fait de langue reste à expliquer. Considérer, comme le faisait la grammaire générative ancienne, que la préposition, présente en structure profonde, est effacée en structure de surface si son complément est une infinitive, ne fournit pas une explication des données mais une simple description.

La grammaire est-elle condamnée à voir dans le *to* d'infinitif une particule inclassable ? Au cours des dernières décennies, diverses propositions visant à recatégoriser cette particule ont été faites. J'en retiendrai trois : verbe auxiliaire, subordonnant, préposition.

Certains linguistes américains des années 1980 ont fait du *to* d'infinitif un verbe auxiliaire, verbe éminemment défectif puisque ne comportant qu'une seule forme. Cette recatégorisation est motivée par un certain nombre d'arguments syntaxiques que je ne rappellerai pas ici. Cette analyse n'est pas retenue dans les manuels. Outre qu'elle apparaît relativement contre-intuitive, y compris pour le *native speaker*, elle doit être rejetée sur la base d'un argument linguistique de poids, rappelé par CGEL 2002 (1186) : tous les éléments verbaux peuvent fonctionner comme têtes d'une proposition principale. C'est un principe qui vaut pour l'anglais, mais aussi vraisemblablement pour l'ensemble des langues. *To* constituerait l'unique exception s'il était catégorisé comme verbe. En effet, à côté de constructions faisant appel à un auxiliaire telles que *He must/can/will/did do it*, on n'aura jamais **He to do it* constituant une proposition principale. *To V* ne peut apparaître que dans une structure de subordination.

C'est la raison pour laquelle CGEL 2002, grammaire pour laquelle il n'y a pas de reliquat au niveau de la catégorisation des mots, analyse le *to* d'infinitif comme un subordonnant, au même titre que *that* ou *whether*. Mais *to* a un fonctionnement atypique au sein de cette classe, puisqu'il est le seul membre de la classe à pouvoir être « stranded », c'est-à-dire être dégagé de son complément et apparaître en position finale elliptique, trait qu'il partage d'ailleurs avec les auxiliaires (*I don't have to ; I won't*), mais aussi avec les prépositions (*the woman he is married to*). Autre différence avec les autres subordonnants : il n'apparaît pas nécessairement en première position dans sa proposition. On comparera (CGEL 2002, 1186) :

He thought always [that there would be some way to work it out]
He thought [that always there would be some way to work it out]
I want desperately [to see him again]
She taught her children [always to tell the truth]
I hope [eventually to have my own business]
She has tried consciously [to stop worrying about her cancer]
She has tried [consciously to stop worrying about her cancer]
She has tried [to consciously stop worrying about her cancer] (CGEL 1985, 497)

D'où des ambiguïtés possibles et le recours au « split infinitive » décrié par les puristes. CGEL 2002 est obligé d'admettre que *to* est un subordonnant tout à fait spécifique et qu'il marque la tête non d'une proposition, comme les subordonnants authentiques, mais d'un syntagme verbal, ce qui explique qu'il puisse être pré-modifié par un adverbial.

On remarquera que ces diverses tentatives de recatégorisation de *to* font appel à des critères essentiellement formels, notamment distributionnels. La sémantique de *to* n'est pas prise en compte, ou plus précisément *to* subordonnant est vu comme un mot fonctionnel, sémantiquement vide. Jespersen faisait déjà remarquer que dans nombre de ces emplois le *to* d'infinitif a un sens proche de celui de la préposition *to*. Il établit une sorte de continuum entre des constructions dans lesquelles le *to* d'infinitif a un sens proche de celui de la préposition et des constructions dans lesquelles ce n'est plus le cas et où la nécessité d'une préposition n'est pas avérée :

To is used with an infinitive in the first place where the usual meaning of the preposition is distinctly felt : *he went to fetch his hat / he was led (inclined) to believe* – or is more or less vaguely present : *ready to believe / anxious to believe*. [...] But then it is used very extensively where a preposition seems to be naturally required, but where *to* is inadequate, as in the infinitive of reaction : *glad to meet you* (cf. Fr. *charmé de vous voir*). And finally where there seems to be no intrinsic need for a preposition : *to see her is to love her*, etc. (MEG V, 157)

Jespersen met ici en rapport le sens de *to* et son rôle comme préposition, même s'il ne va pas jusqu'à dire que *to* conserve son statut prépositionnel lorsqu'il n'est pas vide de sens. A date plus récente, de nombreux linguistes opérant dans des cadres théoriques différents (optique guillaumienne, culiolienne, cognitiviste) ont montré les liens qui unissent, sur le plan sémantique, la préposition *to* et la particule d'infinitif. Dans l'approche cognitiviste, de type localiste, la particule correspond à un emploi métaphorisé, ou grammaticalisé, de la préposition spatiale. Il n'est pas question ici de porter un jugement sur ces différentes approches mais simplement de souligner le fait que, sur le plan sémantique, on peut montrer qu'il n'y a pas de solution de continuité entre la particule et la préposition. On peut alors se

demander s'il est légitime de ne pas catégoriser le *to* d'infinitif comme une préposition, sachant que la catégorie prépositionnelle, qui n'est remise en cause par personne, n'est pas une catégorie homogène, ni pour la grammaire traditionnelle, ni pour les approches contemporaines qui se démarquent de l'approche traditionnelle. Quelques linguistes n'hésitent pas à assigner la particule à la classe prépositionnelle. Tel est notamment le cas de P. Duffley, dans son ouvrage sur l'infinitif anglais (1992, cf. p. 144-145). Et dans quelques écrits plus récents. Prenons un exemple afin d'illustrer le type d'argument avancé. Le groupe infinitif complément d'un verbe tel que *like* n'a pas le même comportement syntaxique qu'un groupe gérondif dans la même fonction. En particulier, seul le complément en *Ving* peut devenir sujet d'un verbe passivé, ce qui dénonce sa fonction d'objet direct, non prépositionnel :

The more tired they were, the less they liked getting up early
The more tired they were, the less getting up early was liked
The more tired they were, the less they liked to get up early
 **The more tired they were, the less to get up early was liked*

De même, *to V* n'est pas anaphorisé par un pronom : dans ce cas, *to* est conservé et déchargé de son complément :

**On Saturday, Pam likes to play with her friends and Mary also likes it*
On Saturday, Pam likes to play with her friends and Mary also likes to

On peut également montrer que dans la construction *try to V*, *try* a le sens qui est le sien dans *try for N* (= *make an effort in order to get or achieve something*), c'est-à-dire en construction prépositionnelle :

He tried for a position to the student council
He tried to get elected to the student council. (Duffley 2004, 370)

Alors que dans *try Ving*, il a le sens qui est le sien dans *try N* (= *experiment, test in order to*), c'est-à-dire en construction directe :

He tried another key (to open the door)
She tried bribing the jailor (in order to see the prisoner)

De la même façon, on pourra mettre en parallèle les constructions suivantes :

<i>wish for N / wish to V</i>	<i>enjoy N / enjoy Ving</i>
<i>long for N / long to V</i>	<i>appreciate N / appreciate Ving</i>
<i>yearn for N / yearn to V</i>	<i>relish N / relish Ving</i>
<i>hanker after N / hanker to V</i>	

On objectera que *like* ne connaît pas de construction indirecte avec objet nominal. Duffley montre néanmoins que *like Ving* fait référence à la notion de plaisir et de jouissance, et que *Ving* dénote l'objet de ce plaisir ou de cette jouissance (*he likes playing tennis*), alors que *like to V* (construction de loin la plus fréquente dans les corpus, avec souvent une modalisation en *should* ou *would*) marque plutôt l'inclination, la propension, la disposition du sujet à réaliser le procès, lequel est présenté comme une cible à atteindre (*he would like to play tennis*). Dans tous les cas, *to* médiatise la relation entre le procès du verbe recteur et celui du verbe complément. Si l'on admet que ce rôle de médiation est un trait caractéristique de la

préposition – iconiquement celle-ci est le signe d'un lien médiatisé entre son avant et son après – alors rien n'empêche de considérer la particule *to* d'infinitif comme une préposition. Syntactiquement, comme toute préposition, elle constitue la tête du syntagme auquel elle appartient.

2.5. La particule adverbiale

En grammaire anglaise, il y a une forme de consensus pour dénommer particule le second élément des verbes composés, ou *phrasal verbs*, tels que *give in*, *give up*, *switch the light off*, *read a report through*, etc. Le terme de particule est utilisé en référence à ces constructions depuis le début du 20^{ème} siècle. Il a été utilisé pour la première fois semble-t-il par Grattan & Gurray (1925). Prenant l'exemple de *He has run up a bill*, ces auteurs écrivent (p. 80)

When therefore such words differ clearly from the ordinary adverb, it is advisable to give them a more precise name : verbal particles.

Le terme particule a reçu la consécration de l'usage, ce qui ne signifie pas qu'il ne comporte pas une certaine part d'ambiguïté. Ceci apparaît déjà au niveau de la terminologie puisqu'on parle tantôt de particule verbale, tantôt de particule adverbiale. La littérature sur le sujet est immensément vaste et je me limiterai à une comparaison du traitement de ces constructions dans CGEL 1985 qui, sur ce point, reflète largement la tradition, et dans CGEL 2002 qui, au contraire, revendique une forme de rupture par rapport à la tradition. Pour CGEL 1985 (p. 1151), la particule correspond à un regroupement d'unités qui peuvent être :

- des prépositions : *against*, *among*, *as*, *at*, *beside*, *for*, *from*, *into*, *like*, *of*, *onto*, *upon*, *with*, etc.
- des adverbes : *aback*, *ahead*, *apart*, *aside*, *astray*, *away*, *back*, *forward(s)*, *home*, *in front*, *on top*, *out*, *together*, etc.
- des adverbes prépositionnels (unités ayant les deux types de fonctionnement) : *about*, *above*, *across*, *after*, *along*, *around*, *by*, *down*, *in*, *off*, *on*, *out*, *over*, *past*, *round*, *through*, *under*, *up*, etc.

Le point commun à toutes ces unités est qu'elles peuvent constituer le second élément d'un verbe composé ("multi-word verb"), type de verbe lui-même défini (assez imprécisément) comme unité qui dans une certaine mesure (« to a certain extent ») se comporte soit lexicalement soit syntaxiquement comme un verbe simple. Cette conception englobante de la particule se retrouve dans un certain nombre de grammaires (cf. Chalker & Weiner 1994, 283). D'autres grammaires ont une conception plus restrictive de la particule et n'y incluent pas les prépositions. C'est dans ce sens plus restrictif que Grattan & Gurray ont proposé le terme et que nombre de grammairiens continuent à l'utiliser (Strang, 157 ; Biber *et al.*, 78). De fait, dans le cas des verbes prépositionnels, et comme le nom l'indique, la particule est clairement une préposition, et il n'y a aucune raison de lui accorder un traitement spécifique, même si l'ensemble verbe + préposition est non compositionnel au niveau du sens et que la préposition est sélectionnée par le verbe, et même s'il y a des raisons, syntaxiques en particulier, d'opposer verbes prépositionnels et constructions libres.

Reste le cas des *phrasal verbs* non prépositionnels. La dénomination particule est justifiée car ces unités semblent proprement acatégorielles. Bien qu'homonymes pour la plupart de prépositions, la tradition ne leur reconnaît pas le statut prépositionnel car elles apparaissent sans complément :

*We must not look back / *We must not look back the past*
*He switched the light off / *He switched the light off the room*

Par ailleurs, bien qu'elles soient en relation avec un verbe, ces particules n'occupent pas la position typique de l'adverbe :

*He put his hat on / *He put his hat carefully*
*The handle might come off / *The handle might come suddenly (Radford 1998, 134)*
*Bring in the stool from the bathroom / *Bring here the stool from the bathroom*
*It swallowed up the two men / *It swallowed completely the two men*

La dénomination particule verbale (associée à un verbe) apparaît ainsi plus adéquate que celle de particule adverbiale, pourtant plus répandue.

Cette analyse traditionnelle est remise en cause par CGEL 2002. Dans cette grammaire, les particules verbales sont des prépositions intransitives, c'est-à-dire sans complément. Il n'y a nulle nécessité de prévoir une classe à part pour ces unités. Reprenant une idée ancienne – déjà avancée par Jespersen dans *The Philosophy of Grammar* (p. 88) –, et suite à de nombreux travaux de linguistes, les auteurs de ce manuel considèrent qu'on a affaire à une seule et même unité par exemple dans

He put it in the box / He brought the chairs in.

Dans le premier cas, la préposition est transitive et régit un complément, dans le second, elle est intransitive et ne régit pas de complément. On notera au niveau de la terminologie utilisée l'homologie établie avec le verbe. De fait, aucun grammairien n'avancerait l'idée que *eat* n'appartient pas à la même catégorie dans *Peter is eating a hamburger* et *Peter is eating*. Il n'y a aucune raison de considérer qu'il n'en est pas de même dans le cas des prépositions. Toute catégorisation vise à la généralisation et une solution de ce type fournit une solution unitaire pour des formes identiques alors que l'approche traditionnelle, atomisante, a pour effet d'introduire un éclatement non justifié. Cette dernière considère en effet que *off* est particule dans tous les exemples suivants :

- i. *I asked you not to put hot cups on the piano. Take them off at once, please!*
- ii. *Last night's strong wind nearly took the roof off*
- iii. *I can't take the lid off, it's stuck*
- iv. *The lid takes off to show the contents*
- v. *The plane took off at ten*
- vi. *Many young people take off on loud music*

Il apparaît aisément qu'en (i), la particule est véritablement une préposition « orpheline », dont le complément est récupérable co-textuellement (= *off the piano*). En (ii), on est encore en droit de parler de préposition orpheline, avec un complément récupérable situationnellement (= *off the house*). De même en (iii). Si un complément s'impose moins directement en (iv), c'est qu'on a affaire à une construction moyenne (cas des verbes réversibles), correspondant à la construction transitive de (iii). De même en (v) où en sous-jacence, on peut postuler une construction transitive du type *The pilot took the plane off (the ground)*. Mais une autre hypothèse peut être avancée : si l'on accepte de voir dans *plane* une forme d'animé, on pourra postuler une construction sous-jacente du type de *The plane took itself off (the ground)*, semblable à celle qui permet de rendre compte de *The heron took off*

(cf. Busutil, chap. 4). L'énoncé (vi) peut s'analyser de la même façon avec une interprétation métaphorique. On peut ainsi faire l'hypothèse que derrière chaque verbe composé, il y a, ou il y a eu, une authentique construction prépositionnelle. Des phénomènes de figement liés le plus souvent à la métaphore se traduisent par le fait que le complément de la préposition, non exprimé, n'est plus directement récupérable. CGEL 2002 (p. 283) parle de lexicalisation et de fossilisation, mais la démonstration, cas par cas, du caractère prépositionnel de la particule reste à faire, notamment dans les cas où celle-ci semble grammaticalisée et prendre par exemple une valeur aspectuelle (*drink up* ; *wear out* ; *sell out* ; *carry on* ; *push on*, etc.). Les grammairiens et les linguistes anglo-saxons ne semblent pas s'être préoccupés de la genèse du sens de ces verbes complexes. Mais la voie est largement ouverte par P. Busutil dans sa thèse sur *Les verbes complexes en anglais contemporain* (1994). Le chapitre 4 de cette thèse est entièrement consacré à la question des effacements. Busutil montre que ceux-ci sont souvent liés à des « références implicites à des connaissances supposées communes à l'énonciateur et au co-énonciateur, ou aux particularités d'une situation d'énonciation donnée ». Les connaissances encyclopédiques et l'histoire de la langue jouent également un rôle-clé. S'y ajoutent éventuellement des phénomènes proprement linguistiques, des métaphores ou des restructurations syntaxiques (cf. ci-dessus : passage d'une construction transitive à une construction moyenne). Par ailleurs, ces effacements peuvent affecter non seulement le complément de la préposition mais aussi celui du verbe. Il y a là une perspective d'analyse fructueuse, qui justifie l'abandon du recours à l'appellation particule au profit de celle de préposition. Un faisceau de données syntaxiques (mises en avant par CGEL 2002) et sémantiques concourent à cette recatégorisation.

Assez curieusement, alors qu'on aurait cru que la notion de préposition intransitive allait permettre à CGEL 2002 de se débarrasser d'une catégorie particule, il n'en est rien. La notion de particule est réintroduite (p. 280), à partir de critères proprement distributionnels, pour désigner toute unité pouvant trouver place entre un verbe et un GN objet de ce verbe (GN constitué seulement d'un nom propre ou d'un déterminant et d'un nom commun). Ainsi *down* est-il particule, mais pas *downstairs* :

She brought down the bed / She brought the bed down
 **She brought downstairs the bed / She brought the bed downstairs.*

Les particules sont donc les prépositions intransitives, mais aussi certains adjectifs et certains verbes qui acceptent cette position enclavée entre verbe et objet :

He made clear his intentions
They cut short their holiday
She let go his hand

Si l'on suit cette grammaire, il faudra inclure dans la même classe tous les adjectifs qui entrent dans des constructions résultatives et qui acceptent cette position particulière :

He tapped shut a steel desk drawer
He threw open the door
Charles broke open the envelope
The wind blew loose the rainpipe
Astronomers wipe clean their cosmic window

Dans ce type de construction, la position enclavée est fréquente pour *shut* et *open*, plus rare pour les autres adjectifs. Le recours à la notion de particule ne semble pas ici justifié ; il s'agit

d'une simple question de syntaxe concernant la linéarisation des constituants dans ce type de construction particulier. Les conditions de cette structuration restent à définir et il est probable que, comme dans le cas des verbes composés, des processus de figement sont en cours. Ceci ne constitue pas une raison pour dénier aux entités en cause leur statut catégoriel propre et le recours à la notion de particule ne se justifie pas.

Références bibliographiques

- ARNAULD A. & LANCELOT C., 1660 (1969), *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republications Paulet
- BIBER D. *et al.*, 1999, *Longman Grammar of Spoken and Written English*, Harlow, Longman.
- BUSUTTIL P., 1994, *Les verbes complexes en anglais contemporain*, Thèse, Université Paris Nord.
- CHALKER S. & WEINER E., 1994, *The Oxford dictionary of English grammar*, Oxford, Clarendon Press.
- COLOMBAT B. & LAZCANO E., 2000, *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, Tome 2, *HEL* Hors série n° 3, SHSL
- CORDIER F. & FRANCOIS J., éd., 2002, *Catégorisation et langage*, Paris, Hermès.
- DUFFLEY P., 1992, *The English Infinitive*, London & New York, Longman.
- DUFFLEY P., 2004, "Verbs of liking with the infinitive and the gerund", *English Studies*, 85(4), 358-380.
- GARNIER G., GUIMIER C. & DILYS R., 2002, *L'épreuve de linguistique à l'agrégation d'anglais*, Paris, Nathan.
- GRATTAN J.H.G. & GURREY P., 1925, *Our living language : a new guide to English grammar*, London
- GUIMIER C., à paraître, "La préposition et la tradition grammaticale anglaise", *Langages (La tradition grammaticale : une approche épistémologique*, F. Neveu & S. Mejri, éd.)
- GUILLAUME G., 1969, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet.
- HUDDLESTON R.H. & PULLUM G.K. *et al.*, 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press. (= CGEL 2002)
- JESPERSEN O., 1924, *The Philosophy of Grammar*, London, Allen & Unwin.
- JESPERSEN O., 1937, *Analytic Syntax*, London, Allen & Unwin.
- JESPERSEN O., 1940 (1965), *A Modern English Grammar on Historical Principles*, London, Allen & Unwin and Copenhagen, Munksgaard (= MEG)
- LANE A., 1700 (1968), *A key to the art of letters*, Menston, Scholar Press
- LEECH G., DEUCHAR M. & HOOGENRAAD R., 1982, *English grammar for today. A new introduction*, London, Macmillan
- MICHAEL I., 1970, *English Grammatical Categories and the Tradition to 1800*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MURRAY L., 1795 (1968), *English Grammar*, Menston, The Scholar Press.
- NESFIELD J.C., 1898 (1961), *English Grammar, Past and Present*, London, Macmillan.
- QUIRK R. *et al.*, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London/New York, Longman. (= CGEL 1985)
- RADFORD A., 1997, *Syntactic theory and the structure of English. A minimalist approach*, Cambridge, Cambridge University Press

- RADFORD A., 2004, *English syntax. An introduction*, Cambridge, Cambridge University Press
- STRANG B., 1962, *Modern English Structure*, London, Edward Arnold.
- SWEET H., 1891-1898 (1968), *A New English Grammar*, Oxford, Clarendon Press.
- WALKER W., 1655 (1968), *A treatise of English particles*, Menston, Scolar Press
- WILKINS J., 1668 (1968), *An Essay towards a real character, and a philosophical language*, Menston, Scolar Press.
- ZANDVOORT R. W., 1965, *A Handbook of English grammar*, 4th ed., London, Longmans
- ZWICKY A. M., 1985, "Clitics and particles", *Language*, 61(2), 283-305.